

Chers parents,

Votre enfant est inscrit ou réinscrit au lycée Saint-Jean pour l'année scolaire 2024-2025 : nous vous remercions avant tout de votre confiance, et vous invitons à prendre à compte dès à présent quelques informations pratiques pour la prochaine rentrée.

RENTREE DES ÉLÈVES

- **Pour l'ensemble des élèves : lundi 2 septembre**

Le lycée ouvrira dès 7h30, la journée démarrera à 8h45.

Pour les élèves des classes de Seconde, l'accueil et la présentation générale par l'équipe éducative seront suivis d'un appel des élèves par classe, qui sera ensuite prise en charge par le professeur principal sur la matinée. Un temps de découverte des locaux et de cohésion est prévu sur la journée.

Pour les élèves des classes de Première et de Terminale, un appel sera fait par classes, avant le début des cours. Les élèves retrouveront leur professeur principal dans la journée pour des points plus spécifiques.

Une réunion d'informations Parents / Professeurs principaux sera organisée le vendredi 13 septembre, à 17h30, au lycée.

- **Internat : les élèves internes seront accueillis dès le dimanche 1er septembre, entre 17h et 19h (si vous privilégiez une arrivée le lundi matin seulement, nous vous invitons à nous le signaler pour des raisons logistiques).**

⚠ l'accueil des internes se fera à l'école Immaculée Conception - à « la Pension » - pour les filles, et au lycée pour les garçons (cf. point internat ci-dessous)

CALENDRIER

- Jeudi 5 septembre (après-midi) : photographies de classe et individuelles
- Entre le 9 et le 13 septembre : évaluations nationales de Seconde
- Mardi 17 septembre : messe de rentrée
- Du 18 au 20 septembre : sortie géologie pour les élèves de Terminale de la spécialité SVT
- Entre le 18 et le 20 septembre : oral de stage - élèves des classes de Première
- Du 25 au 27 septembre (à confirmer) : Séjour d'intégration des élèves de Seconde

Des informations seront communiquées dès la rentrée, pour un projet dans les Pyrénées dont le budget par élève restera proche de 170€.

- Vacances de Toussaint : du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre
- Les premières rencontres parents-professeurs auront lieu fin novembre. Vous pourrez évidemment prendre rendez-vous, si vous le jugez nécessaire, avant ces rencontres, dont les dates seront confirmées à la rentrée.

HORAIRES DES COURS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h45 - 9h35	8h15 - 9h10	8h15 - 9h10	8h15 - 9h10	8h15 - 9h10
9h35 - 10h25	9h10 - 10h05	9h10 - 10h05	9h10 - 10h05	9h10 - 10h05
10h40 - 11h30	10h25 - 11h20	10h20 - 11h15	10h25 - 11h20	10h25 - 11h20
11h30 - 12h20	11h20 - 12h15	11h15 - 12h10	11h20 - 12h15	11h20 - 12h15
PAUSE DÉJEUNER				
13h - 13h55	13h - 13h55		13h - 13h55	13h - 13h50
13h55 - 14h50	13h55 - 14h50		13h55 - 14h50	13h50 - 14h40
14h50 - 15h45	14h50 - 15h45		14h50 - 15h45	14h50 - 15h40
16h - 16h55	16h - 16h55		16h - 16h55	15h40 - 16h30
16h55 - 17h50	16h55 - 17h50		16h55 - 17h50	

TRANSPORT SCOLAIRE

- Ramassage scolaire (transport du Conseil Départemental) :

Les demandes de carte de transport doivent être réalisées par internet, sur le site suivant, avant le 31 juillet : <https://lio.laregion.fr/transports-gers-scolaire>

Attention, il n'y a pas de renouvellement automatique, et la gratuité n'est pas garantie (si ayant droit) passé cette date limite. Si vous avez un problème pour obtenir un titre de transport, veuillez nous en informer aussitôt. En début d'année les élèves sont acceptés dans les cars même s'ils n'ont pas encore reçu leur carte.

- Transport Toulouse-Lectoure : Il fonctionnera à compter du vendredi 6 septembre suivant (cf. circulaire jointe, retour à assurer pour le 28 août au plus tard)

Le mercredi, le transport scolaire fonctionne après le repas.

FOURNITURES SCOLAIRES - MANUELS

La Région Occitanie prend en charge la distribution et la récupération des livres en lycée. Les livres sont donc gratuits pour les familles.

Tous les élèves doivent impérativement être en possession de leur de Carte Jeune le jour de la rentrée pour recevoir leurs livres scolaires !

Informations carte jeune : <https://www.laregion.fr/Demander-sa-Carte-Jeune-Region>

Le choix des fournitures scolaires est libre au lycée. Quelques enseignants donneront des indications à la rentrée. Seul le modèle de calculatrice est imposé pour toutes les classes de lycée : CASIO GRAPH 35+E II (c'est-à-dire la version équipée du langage de programmation python). Il appartient aux familles de se procurer ce modèle pour la rentrée.

SITE INTERNET DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE

Il présente différentes informations et actualités, ainsi que les liens pour accéder à différents services tels EcoleDirecte, et permet de nous contacter.

COMMUNICATION

Plusieurs canaux de communication sont à notre disposition, dont EcoleDirecte, qui propose une messagerie, un espace « documents » où sont envoyés les bulletins, les mentions du conseil, un espace « vie scolaire » qui répertorie les absences, retards ou sanctions.

Les identifiants pour les nouveaux inscrits seront communiqués dès le mois de septembre. **Attention à bien utiliser le compte responsable et pas celui de votre enfant**, pour une bonne communication des informations.

Nous privilégions le contact par EcoleDirecte, ou par messagerie électronique pour différentes informations durant l'année. Si aucun mail ne vous est parvenu fin septembre, contactez-nous. Par ailleurs afin d'éviter que les mails de l'école soient reconnus comme publicitaires ou indésirables, nous vous invitons à placer dans votre carnet d'adresse les différents courriels du domaine saintjosephlectoure.com ou ensemble-saintjoseph.com.

Enfin, vous pouvez nous adresser tout envoi postal ou appel téléphonique, au numéro suivant : 05.62.68.95.12.

RÉSULTATS BACCALAURÉAT 2024

100 % de réussite à l'examen.

Près de 75 % de mentions : 7 TB - 15 B - 18 AB

Nous sommes évidemment très heureux pour l'ensemble de nos élèves.

STAGES DE SECONDE > PREMIÈRE

Les élèves qui entrent en première ont le devoir de faire un rapport sur le stage qu'ils auront réalisé (en entreprise, en administration, ou dans le milieu associatif) en vue de passer un oral en début d'année scolaire (cf. calendrier ci-dessus).

LECTURES ESTIVALES - ÉLÈVES DE PREMIÈRE + SPÉCIALITÉ LLCE

Les élèves de première sont invités à commencer leur étude des ouvrages au programme du baccalauréat. Vous trouverez une liste jointe à cette circulaire.

Les élèves de la spécialité LLCE doivent prévoir l'achat et la lecture de « The importance of being Earnest » de Oscar Wilde (pas d'édition particulière) en classe de Première, et « Brooklyn » de Colm Tóibín , édition Penguin ISBN 978-0-141-04174-2, en classe de Terminale.

APPROFONDISSEMENT EN LANGUES ; SECTIONS EUROPÉENNES

Les élèves désireux d'approfondir leur niveau en langue peuvent opter pour les enseignements suivants :

Intitulé	Descriptif	Volume horaire
D.N.L. anglais / S.V.T. (« discipline non linguistique »)	Un cours de sciences naturelles en anglais.	1h
Section européenne anglais	DNL + renforcement en langue	1h + 1h
D.N.L. espagnol / Histoire	Un cours d'histoire en espagnol.	1h
Section européenne espagnol	DNL + renforcement en langue	1h + 1h
Certifications en langues : (<i>élèves volontaires</i>)	- Anglais (Cambridge - le lycée est centre d'examen) - Espagnol (Cervantes) - Allemand (Goethe Zertifikat)	

Les élèves peuvent choisir une de ces formules (et une seule). Il est à savoir que les cours de DNL, pris seuls, sont comptabilisés comme des options. La préparation *Cambridge* ne confère pas de notes, mais permet de se préparer au concours de fin d'année.

Intégrer la section européenne (qui est le cumul d'un cours de DNL et d'un renforcement en langue) donne droit à une mention spéciale au baccalauréat ; les résultats obtenus ont un poids plus important que la simple option.

Il est nécessaire de suivre la section tout au long du lycée pour obtenir cette mention.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES, CULTURELLES, ARTISTIQUES, SPORTIVES, AFFECTIVES

Ces activités sont proposées à tous les élèves, la plupart du temps en fin d'après-midi, le soir ou le mercredi après-midi, leur mise en place sera confirmée à la rentrée :

- **Formation artistique**
 - Dessin, peinture, fresque murale - 1h/sem.
 - Choeur "les Chanteurs de Saint-Jean" - musique classique, concerts. (1h / sem. + stages)
- **Formation intellectuelle & culturelle**
 - Cours de Grec ancien.
 - Concours d'éloquence.
 - Préparation à la certification en langue vivante (anglais, espagnol ou allemand)
- **Pratique sportive**
 - Football
 - Musculation, crossfit
 - Rugby
 - Volley-ball
 - Tennis de table
 - Activités de pleine nature
- **Éducation affective et sexuelle**
 - Teen Star (parcours d'éducation affective pour jeunes et adolescents, filles de Seconde, garçons de Première)
- **Participation à des projets caritatifs ; engagement personnel ou en petit groupe.**

OPTIONS DE TERMINALE

Les options, en classe de terminale, pour des raisons d'organisation, ne seront malheureusement pas toutes cumulables, et les élèves pourront être amenés à faire un choix à la rentrée.

Voici les options proposées :

- Droits et Grands enjeux du Monde contemporain
- Mathématiques Expertes
- Mathématiques Complémentaires
- Langue & Culture de l'Antiquité : latin
- Préparation Cambridge.
- S.V.T. en anglais
- Histoire en espagnol

LES CHANTEURS DE SAINT-JEAN

Le chant choral est une spécificité de notre établissement puisqu'il est pratiqué de l'école primaire jusqu'à la Terminale. Les Chanteurs de Saint-Jean regroupent, chaque année depuis plus de 50 ans, entre 50 et 60 élèves du lycée. Une heure hebdomadaire est prévue dans l'emploi du temps pour que tous les élèves, quelque soit leur niveau scolaire et musical, puisse participer à cette aventure, qu'encadrera cette année encore Sophie BROUILHONAT, enseignante d'éducation musicale.

L'association « Les Feux de Saint-Jean », qui accompagne le groupe des adultes qui rejoignent les élèves à l'occasion d'un stage collectif, et a en charge l'organisation du concert annuel, aura le plaisir d'accueillir un nouveau chef de chœur. Le concert 2025 est prévu le samedi 24 mai.

VOYAGES SCOLAIRES - INTÉGRATION CLASSES DE SECONDE - CLASSES DE 1^{ère}

Les élèves de Secondes seront invités à participer à un voyage de début d'année, du 25 au 27 septembre. Au programme : activités sportives et culturelles, jeux, échanges. Le but est de créer une cohésion dont les fruits seront collectés pendant l'année.

Nous veillons à prévoir un séjour dont le coût restera le plus réduit possible (budget prévisionnel autour de 170€), afin de permettre à tous de participer. Il ne faudra pas hésiter à venir nous signaler toute difficulté, le cas échéant.

Pour les élèves des classes de Première, c'est un séjour en Irlande que nous projetons pour le mois d'avril 2025. Des informations détaillées seront communiquées rapidement après la rentrée, vous pouvez d'ores et déjà noter qu'une pièce d'identité à jour sera nécessaire sur ces dates. Cette information dès à présent vous permet également d'anticiper sur des coûts que nous vous confirmerons donc dès septembre.

APEL SAINT-JOSEPH

En début d'année une réunion de l'APEL (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) aura lieu afin de présenter les activités de l'association. L'établissement a besoin de parents qui s'impliquent, vous serez les bienvenus. Vous pouvez vous adresser à l'APEL à l'adresse suivante : stjoseph.lecture@apel32.fr

PASTORALE ET VIE CHRÉTIENNE

Différentes actions pastorales rythmeront l'année scolaire. Les élèves peuvent librement participer à la vie chrétienne de notre lycée, et aux propositions suivantes :

- La messe hebdomadaire a lieu le mercredi matin, à 7h30, au Carmel de Lectoure.
- Des entretiens personnalisés avec une Soeur du Carmel peuvent être mis en place individuellement.
- Tout élève qui le souhaite peut demander à recevoir un sacrement de l'initiation chrétienne (Baptême, Confirmation ou Communion) ; un parcours personnalisé sera mis en place, avec un adulte (de l'établissement ou proche de l'établissement), et un accompagnateur choisi parmi les élèves, en lien avec la paroisse et le curé de Lectoure.
- Le Sacrement de Réconciliation est proposé à tous les élèves, pendant les temps de l'Avent et du Carême, afin de se préparer aux grandes fêtes de Noël et de Pâques.
- Le Père Jérôme Bonaldo accompagnera des élèves pour des temps d'approfondissement spirituel le mercredi après-midi, et se tiendra à la disposition des élèves sur des temps les plus réguliers possibles.
- Des retraites, récollections ou pèlerinages seront proposés en cours d'année, ainsi que des temps forts thématiques.

RESTAURATION SCOLAIRE

La société API continuera d'accompagner nos repas. Nous restons vigilants sur le suivi qualitatif et quantitatif, et nous serons en lien avec l'APEL à cet effet.

VIE SCOLAIRE

- **Contact vie scolaire :** surveillant.lycee@saintjosephlectoure.com
- **Absences**
Lorsque votre enfant est absent, il est impératif de nous prévenir par courriel ou téléphone, le matin même avant 9h. A son retour, il devra se présenter à la vie scolaire, avec un justificatif. Pour ce qui concerne les absences prévisibles, conformément au règlement intérieur, nous demandons aux familles de prévenir le lycée 72h à l'avance.
- **Téléphones portables**
Nous n'acceptons pas l'utilisation de téléphone portable à l'intérieur des bâtiments. Nous demandons aux élèves d'éteindre leurs téléphones portables en entrant : **le mode veille n'est pas toléré**. Une utilisation non autorisée de ces appareils entraînera une confiscation selon les conditions du règlement intérieur. **Il n'est pas permis de mettre son appareil en charge dans les salles de cours :** tout appareil trouvé sera également confisqué. Les conditions d'utilisation sur nos internats seront revues pour permettre une utilisation raisonnée, et raisonnable, en fin de journée, sur des temps spécifiques.
- **Tenue**
Nous rappelons que nous demandons à vos enfants de venir au lycée dans une tenue correcte, ni négligée, ni provocante. Un vêtement de prêt (polo de l'établissement) sera proposé aux élèves le cas échéant. Les tenues de sport sont à réserver à la pratique de l'EPS.

- **Affaires personnelles**

Chacun doit veiller à respecter ses affaires ainsi que celles de ses camarades. Au cours de l'année de nombreux vêtements sont récupérés et stockés, nous vous recommandons de marquer les vêtements de vos enfants ainsi que les cartables et sacs de sport. Les élèves ne doivent pas posséder d'objets de valeur ou de somme d'argent, l'établissement ne peut être tenu comme responsable en cas de disparition.

SEMAINE DE RÉVISIONS - STAGES DE RÉUSSITE

Les 26, 27 et 28 août, des demi-journées de révisions et d'accompagnement méthodologique seront organisées au collège pour les élèves qui souhaitent préparer la rentrée, avec des enseignants de l'équipe éducative. Un maximum de 3h par jour est à respecter.

Si vous êtes intéressés, merci de le préciser avant le 28 juillet en envoyant un courriel à l'adresse : stage2024@ensemble-saintjoseph.com.

SECRÉTARIAT-ADMINISTRATION

- **Inscriptions**

Les nouveaux élèves ont constitué un dossier d'inscription. Parfois certaines pièces manquent encore aux dossiers. N'oubliez pas de nous les transmettre avant la rentrée.

- **Bourses**

Elles sont à la charge du Ministère de l'Education Nationale, et sont attribuées en fonction des ressources des familles. Des informations vous seront communiquées en début d'année sur la campagne de demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2024-2025. ⚠ A compter de cette prochaine rentrée, les demandes devront être renouvelées chaque année. Le lien suivant permet de faire une simulation de ses droits :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

- **Assurance scolaire**

Nous avons souscrit un contrat global « responsabilité civile et individuelle accident » pour tous nos élèves. Cette garantie peut faire double emploi avec vos propres assurances en ce qui concerne vos enfants, mais son champ d'application très large est une sécurité pour nous.

En cas d'accident, nous ferons automatiquement une déclaration à la « Mutuelle Saint-Christophe » et celle-ci viendra compléter la prise en charge de vos contrats si besoin.

INTERNAT

L'OGEC reste pleinement engagé pour que nos internats offrent la meilleure qualité d'accueil possible. L'année scolaire 2023-2024 a vu l'ensemble de nos internes garçons, collégiens et lycéens, s'installer sur le collège. Indépendamment des conditions matérielles, le fonctionnement de la vie scolaire dans l'accompagnement des élèves est également déterminant, et le bilan porté en équipe quant à l'année écoulée nous a conduit à privilégier un choix totalement différent pour l'année scolaire prochaine.

En effet, les collégiens internes seront dorénavant accueillis sur l'école Immaculée Conception (à la « Pension »), au premier étage. Les collégiennes rejoindront une partie du deuxième étage, auprès des lycéennes, tandis que les lycéens se réinstalleront sur le lycée.

Ce choix s'est confirmé après nos temps de travail de fin d'année, aussi il vient définir une organisation et des lieux d'accueil qui ne correspondent pas aux visites que beaucoup d'entre vous ont effectuées. C'est pourquoi je vous invite à profiter de la visite virtuelle disponible en ligne (<https://www.ensemble-saintjoseph.com/infos-pratiques/visite-virtuelle/>) ou par un nouveau contact au mois d'août, pour vous en faire une idée plus précise. Je suis navré de ce changement mais vous remercie de votre compréhension, vous pouvez lire qu'il s'agit ici d'apporter les solutions les plus appropriées au bon accompagnement de nos élèves, et nous sommes persuadés que ce choix permettra d'y répondre, dans l'attente d'investissements nécessaires pour l'établissement.

Nos projets restent nombreux, et nous avons le souci de faire évoluer le lycée pour le meilleur accueil possible des élèves.

Vous recevrez fin août quelques rappels et des informations complémentaires. Nous vous souhaitons d'ici là un très bel été.

Au nom de toute l'équipe du collège Saint-Joseph, soyez assurés de nos sentiments respectueux et dévoués auprès de vos enfants.

Guillaume CURNET
Chef d'établissement

ÉCONOMAT - RÈGLEMENT

RÈGLEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Si vous avez choisi ce mode de règlement, vous recevrez des factures trimestrielles. Échéances réparties sur 10 mois de septembre à juin.

RÈGLEMENT DIRECT (chèques - espèces)

Vous recevez une première facture avec un échéancier au mois d'août.

Nous vous rappelons qu'il est possible de régler le trimestre en 2 ou 3 fois, et que nous restons à votre disposition pour accompagner toute difficulté éventuelle.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'économat.

(05.62.68.02.13 : Madame Terrien à compter du 19/08)

L'école poursuit ses travaux d'aménagement et de rénovation.

Vous pouvez nous aider par des dons et profiter du cadre fiscal sur les dons aux œuvres.